



Septentrion

communauté de communes de la
presqu'île de crozon

Nom donné aux sept étoiles de la constellation de la Petite Ourse, choisi pour symboliser les sept communes de la Presqu'île de Crozon

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
N° 15 - AVRIL 2009

☆ Argol

☆ Camaret

☆ Crozon

☆ Landévennec

☆ Lanvéoc

☆ Roscanvel

☆ Telgruc

DOSSIER

Le développement durable



> **ÉCONOMIES D'EAU**
Les bons réflexes

> **DÉCHETS**
Utile et facile :
le compostage

> **HABITAT**
La loi Littoral :
atout et contrainte

Sommaire

- 3 **DOSSIER**
La Communauté s'engage dans le développement durable
- 4 **HABITAT**
La loi Littoral, un atout et une contrainte pour la Presqu'île
- 5 **PISCINE**
 - La piscine, un équipement gourmand en énergie
 - Les actualités de la piscine Nautil'Ys
- 6 **EAU**
 - Économies d'eau : les bons réflexes
 - Désherber sans polluer l'eau
- 7 **ESPACES NATURELS**
 - Natura 2000 : agir pour la nature
 - Un arbre mort n'est pas inutile !
 - Le lucane cerf-volant
- 8 **DÉCHETS**
 - Utile et facile : le compostage
 - Une haie plus « écolo »
 - Les actualités des déchets
- 10 **EN BREF**
- 11 **JEUX**

Le Septentrion

Avril 2009 - Numéro 15

Publication de la Communauté de Communes de la presqu'île de Crozon

Z.A. de Kerdanvez - 29 160 Crozon

e-mail : contact@comcom-crozon.com

www.comcom-crozon.com

Directeur de la publication : Daniel Moysan

Rédaction : Laetitia Velly - Ségolène Guéguen

Crédits photos : Communauté de Communes sauf indication contraire

Maquette et mise en page :

Les Éditions Buissonnières - 29 160 Crozon

Impression :

Imprimerie Services - 29 160 Crozon

Imprimé sur papier recyclé

Éditorial



« Penser global, agir local » !

Depuis le sommet de la Terre de Rio, en 1992, le concept du développement durable s'est largement répandu. Auparavant principalement axé sur la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, il a consisté depuis cette date à concilier le progrès économique, la justice sociale, et la préservation de l'environnement.

Penser global...

Nous avons pris conscience, un peu tardivement, que nous devons préserver les ressources naturelles. Nous avons le droit de les utiliser, mais à condition d'en assurer la pérennité pour les générations à venir, et de les partager avec les autres êtres humains, car chaque habitant de la Terre y a droit.

Or, jusqu'à présent, notre mode de vie nous a conduit à gaspiller sans réfléchir des ressources précieuses, comme l'eau, les énergies non renouvelables, et même la terre arable. Il a entraîné la pollution de l'environnement par les produits chimiques, et causé le réchauffement climatique par l'émission de gaz à effet de serre et la disparition des forêts tropicales. Le système économique actuel ne fait qu'accroître les inégalités et creuser le fossé entre pays riches et pays pauvres. Dans le monde, plus de 800 millions de personnes, dont 300 millions d'enfants, se couchent le soir le ventre vide. Pourtant, la quantité de céréales que l'on utilise pour nourrir nos animaux d'élevage pourrait nourrir toute la population du globe...

Agir local !

Nous ne pouvons pas rester sourds à ces injustices. Il faut participer, chacun à notre niveau, au combat mondial qui est engagé pour que les choses changent vraiment. Pour cela nous pouvons agir au quotidien en étant plus solidaire, en consommant de manière plus réfléchie... Cela signifie aussi s'interroger sur la portée de chacun de nos actes, et avoir une vraie réflexion sur nos besoins et nos envies afin de réduire notre « empreinte écologique ». Dans ce numéro du Septentrion, nous vous expliquerons ce que fait la Communauté de Communes pour participer au développement durable : économies d'eau, gestion des déchets, préparation d'un agenda 21... Nous vous proposerons aussi quelques idées simples : récupérer l'eau de pluie, composer vos déchets, conserver les arbres morts...

Il reste encore beaucoup à faire. Mais si nous agissons tous ensemble, nous pourrions inverser le cours des choses et nous construire un avenir meilleur !

Daniel Moysan

Président de la Communauté de Communes de la presqu'île de Crozon



CAT de Fouesnant au tri sélectif.



Animation sur les déchets à l'école de Lanvéoc.

La Communauté s'engage dans le développement durable

Aujourd'hui, on parle beaucoup de développement durable. Mais de quoi s'agit-il exactement, et comment agir concrètement? Dans plusieurs domaines, la Communauté de Communes applique déjà les principes du développement durable. Et les élus ont décidé d'aller encore plus loin, en se lançant dans un Agenda 21...

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes s'efforce de s'organiser et d'agir dans le sens du développement durable.

La gestion des déchets est réalisée de manière à valoriser au maximum les déchets, grâce au tri sélectif et à la recherche de filières innovantes pour les déchets des déchèteries. L'objectif est d'éviter le gaspillage des matières premières et de limiter l'incinération des déchets.

L'eau est économisée grâce à la récupération des eaux de ruissellement pour le lavage des camions de collecte, ou celle de l'eau de pluie pour les sanitaires du bâtiment administratif.

Une démarche « Qualité, Sécurité, Environnement » a été mise en place au service Déchets et est actuellement étendue aux autres services.

Des animations sur l'environnement et les déchets sont menées dans les écoles et au sein des associations presqu'îliennes.

La notion de solidarité est elle aussi déjà présente : la Communauté fait appel aux services de deux CAT (Centres d'Aide par le Travail), celui de Fouesnant pour le tri des sacs jaunes

de tri sélectif, et celui de l'Armorique pour l'entretien des espaces verts.

Agenda 21

Pour aller encore plus loin, les élus communautaires ont décidé de réaliser un Agenda 21, c'est-à-dire un « programme de développement durable pour le XXI^e siècle », afin d'intégrer les objectifs du développement durable dans tous les projets et actions communautaires. Cela peut se traduire par la construction de bâtiments économes en énergie, l'utilisation de véhicules moins polluants, l'achat de fournitures plus écologiques (papier recyclé, produits d'entretien...) La mise

au point d'un tel programme nécessite un travail important de réflexion et de concertation entre services. La Communauté de Communes espère finaliser son Agenda 21 d'ici 3 ans ●

★ Le développement durable, c'est quoi ?

Le développement durable prend en compte simultanément le social, l'économie et l'environnement. Il doit concilier :

- l'efficacité économique, en envisageant le développement économique sur le long terme
- l'équité sociale, en renforçant la solidarité entre individus
- la préservation de l'environnement (faune, flore) et des ressources naturelles (eau, énergie...).

De l'État à l'individu, chacun peut agir à son niveau en étant plus économe, moins consommateur, plus attentif et surtout plus solidaire !

★ La communauté lauréate d'un prix national

C'est pour son « management durable » que la Communauté de Communes s'est vue attribuer le Grand Prix du Management Public 2009 dans la catégorie « collectivités de moins de 500 agents ». Organisé par le Groupe Moniteur en partenariat avec la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique, ce prix récompense les pratiques les plus innovantes en matière de gestion des ressources humaines et de management au sein des structures publiques. M. Daniel Moysan, le Président, et M. Hubert Le Brenn, le Directeur, ont reçu ce prix des mains de M. André Santini, secrétaire d'État chargé de la Fonction publique, lors d'une cérémonie organisée à Paris le 20 mars dernier.



DÉVELOPPEMENT DURABLE LA COMCOM LE FAIT !



La loi Littoral vise à préserver les rivages et leur paysage.

La loi Littoral, un atout et une contrainte pour la Presqu'île

À l'heure où la plupart des communes élaborent leur Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou viennent de le terminer, il peut être utile de faire un point sur la loi Littoral. Cette loi, qui s'applique à tout le territoire de la Presqu'île, est en effet un outil indispensable pour préserver nos espaces naturels et nos paysages, mais elle crée aussi des contraintes importantes pour les communes en matière d'urbanisation.

Afin d'aménager notre territoire de façon harmonieuse, les élus de la Communauté de Communes travaillent actuellement à l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), à l'échelle du Pays de Brest. Conçu sur fond de développement durable et dans une perspective à long terme de 10 à 15 ans, ce document va servir de cadre de référence pour toutes les politiques menées en matière d'habitat, de déplacements, de commerce, d'environnement et plus généralement en termes d'organisation de l'espace.

La loi Littoral, votée en 1986, reflète une volonté de développement durable : elle vise à préserver les rivages et leur paysage, en limitant les constructions sur le littoral et maîtrisant l'étalement urbain. Le caractère imprécis de cette loi la rend toutefois difficile à interpréter, ce qui explique un nombre important

de contentieux. Les élus ont donc décidé d'en préciser les dispositions selon le contexte local, avec deux objectifs : harmoniser son application dans les communes du Pays de Brest, et garantir à celles-ci une sécurité juridique en cas de recours.

Voici donc les principaux types d'urbanisation et leurs contraintes, précisés par le SCoT :

- « **agglomération** » : ensemble urbain organisé et dense avec école, mairie,

commerces... (centres bourgs des communes)

- « **village** » : ensemble de constructions organisé, avec des équipements collectifs culturels ou commerciaux (ex : Tal ar Groas, Le Fret...)

★ Le PADD présenté en réunion publique

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), une partie importante du SCoT, vient d'être élaboré. Il propose trois grandes orientations :

1. Affirmer Brest et son Pays comme métropole occidentale de la Bretagne,
2. Organiser et aménager le développement du Pays dans un objectif de développement durable,
3. Promouvoir ensemble un développement équilibré du littoral.

Dans le cadre de la concertation publique, le PADD a été présenté aux habitants de la Presqu'île en mars 2009. Une exposition a eu lieu à la Communauté de Communes et une réunion publique s'est tenue le 12 mars à la Maison du Temps libre à Crozon, en présence d'une soixantaine de personnes.

Toutes les infos sur :

www.pays-de-brest.fr

★ Urbanisme : les sigles à connaître

Le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme des communes. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS). Le territoire de la commune y est divisé en plusieurs zones, auxquelles s'appliquent des dispositions réglementaires différentes :

Zones U : zones urbanisables

Zones AU : zones à urbaniser, soit urbanisables immédiatement (1AU), soit à plus long terme (2AU)

Zones A : zones agricoles

Zones N : zones naturelles.

En Presqu'île, un PLU est en cours d'élaboration dans la plupart des communes. Seul Argol a finalisé le sien.

DÉVELOPPEMENT DURABLE LA COMCOM LE FAIT !

> Agglomérations et villages peuvent faire l'objet d'une densification et d'une extension en continuité des constructions existantes.

- « hameau » : groupe de constructions distinct du bourg, sans équipement collectif
- « agglomérat » : ensemble bâti sans organisation particulière et sans équipement mais d'une certaine importance

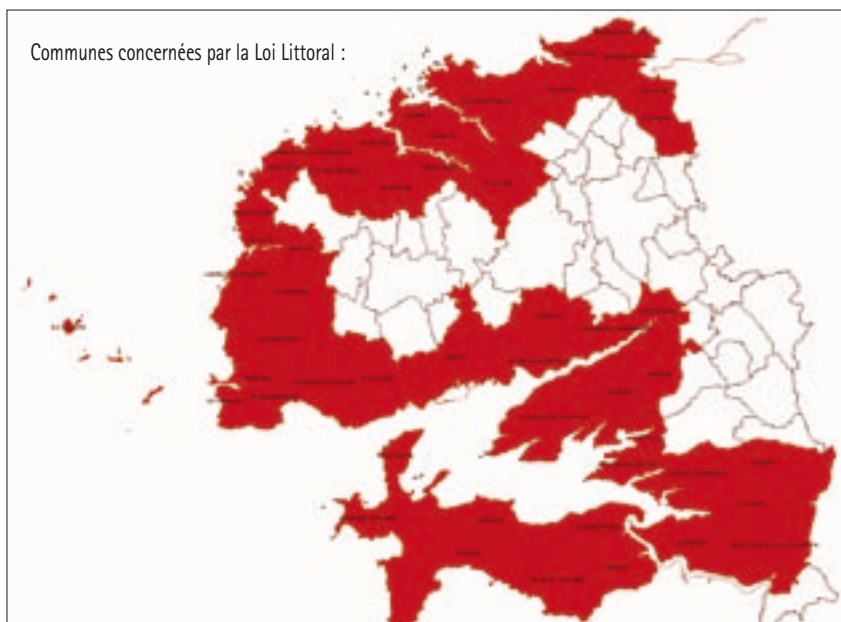
> Hameaux et agglomérats ne peuvent faire l'objet que d'une densification, c'est-à-dire que seules les parcelles situées entre des parcelles déjà construites peuvent être constructibles.

- « construction isolée » : petit groupe de constructions, ensemble agricole, bâtiment isolé.

> Les constructions isolées ne peuvent faire l'objet que d'un aménagement de l'existant.

Sur chaque commune, le SCoT listera les agglomérations et les villages. La loi exige également de délimiter certaines zones non constructibles comme les espaces remarquables, les espaces proches du rivage, ou les cou-

pures d'urbanisation destinées à éviter une ligne continue de constructions le long du front de mer. Des définitions qui devront être respectées par les PLU des communes, ceux-ci devant être en compatibilité avec le SCoT ●



La piscine, un équipement gourmand en énergie

Le fonctionnement d'une piscine nécessite une énorme quantité d'eau et d'énergie. La Communauté de Communes étudie les moyens de faire baisser les consommations de la piscine Nautil'Ys, qui coûtent très cher à la collectivité et sont productrices de CO².

À la piscine Nautil'Ys, les consommations d'eau, d'électricité et de gaz sont suivies mois par mois. Ce suivi permet notamment de détecter rapidement un éventuel problème technique (fuite

d'eau...). Le calcul des consommations est éloquent : 10 791 m³ d'eau, 590 722 kW d'électricité, et 99,331 tonnes de gaz consommés en 2008 !

Un diagnostic énergétique va donc être réalisé par Ener'gence, l'agence de maîtrise de l'énergie du Pays de Brest, afin de trouver des solutions pour baisser de manière significative les consommations globales, notamment la consommation de gaz.



Actualités piscine

- Modification d'horaires (période scolaire)

Du 20 avril au 30 juin, certains horaires d'ouverture au public sont modifiés :

- Mercredi : 15 heures à 17 heures

- Samedi : 15 heures à 18 heures

Renseignements : Piscine Nautil'Ys - 02 98 16 00 40

Tous les horaires sur le site www.comcom-crozon.com...



Les chaudières de la piscine consomment 99 t de gaz par an.

- Jours fériés

La piscine sera fermée le 1^{er} mai. Elle sera ouverte les autres jours fériés ●

★ Arrivée de deux nouveaux agents

Depuis le début de l'année, la piscine a vu l'arrivée de deux nouveaux agents. Marylène Le Gall a été recrutée comme hôtesse d'accueil, en remplacement de Carole Guenantin qui officie désormais à l'accueil de la Communauté de Communes. La piscine emploie également un nouveau maître-nageur, Bertrand Le Mancq, recruté à la suite du départ d'Emmanuel Cavalier.



Webtime

Un robinet qui goutte pendant une journée, c'est près de 100 l d'eau perdus...

Installer un bac permet de récupérer 600 l d'eau par m² de toit.

Économies d'eau : les bons réflexes

L'eau est une ressource précieuse, que nous devons économiser. Voici quelques conseils pour ne plus la gaspiller... et épargner ainsi la planète et notre porte-monnaie !

DÉVELOPPEMENT DURABLE JE PEUX LE FAIRE !

Traquez les fuites d'eau

Un robinet, une chasse d'eau ou des canalisations qui fuient peuvent représenter un gaspillage de centaines de litres d'eau par jour. Or, une fuite d'eau n'est pas toujours visible ! Pour être sûr qu'il n'en existe pas chez vous, vérifiez régulièrement votre consommation. Vous pouvez par exemple noter les chiffres de votre compteur avant de vous absenter pour quelques heures et à votre retour ; une différence entre les deux chiffres indiquera une fuite à réparer. Pensez aussi à fermer la vanne d'arrivée d'eau lorsque vous partez en vacances.

Récupérez l'eau de pluie

Au lieu de gaspiller de l'eau potable pour nettoyer sa voiture ou arroser son jardin, pourquoi ne pas utiliser l'eau de pluie, gratuite et facile à récupérer ? Pour vous aider à vous équiper de bacs de récupération d'eau de pluie, la Communauté de Communes a mis en place un système de bons de réduction. Il suffit de venir avec votre facture d'eau au service de l'eau de la Communauté de Communes, zone de Kerdanvez à

Crozon. Nous vous remettons un bon de réduction pour acheter votre bac de récupération d'eau. Installez-le sous une gouttière et vous obtiendrez une réserve d'eau pour arroser votre pelouse, faire briller votre vélo...

La participation communautaire s'élève à 15 € pour l'achat d'une cuve d'environ 300 litres et à 20 € pour une cuve d'environ 500 litres.

Permanence : le mercredi après-midi et le vendredi matin jusqu'au 31 juillet 2009.

Renseignements : Service Eau - 02 98 27 24 76.

Changez vos habitudes

À la maison, préférez la douche au bain : un bain consomme entre 150 et 200 l d'eau alors qu'une douche seulement 60 à 80 l. Pour la vaisselle, remplissez les deux bacs d'eau (un pour le lavage, l'autre pour le rinçage) au lieu de laisser couler l'eau. Coupez l'eau pendant que vous vous savonnez, vous lavez les dents ou vous rasez. Faites tourner le lave-linge et le lave-vaisselle à plein ou utilisez la fonction « demi-charge » de votre machine.

Au jardin, arrosez le soir, avant la tombée de la nuit, pour éviter l'évaporation. Paillez la terre sur plusieurs cm à l'aide de compost (voir page 8), tontes de gazon, feuilles, écorces de bois... pour conserver l'humidité. N'arrosez pas la pelouse en été et ne la tondez pas. Elle reverdira dès les premières pluies de l'automne et en ressortira fortifiée ●

★ Désherber sans polluer l'eau

Au printemps, des herbes s'installent entre les joints des dalles ou des pavés, dans les gravillons... Le remède ?

Le désherbage à l'eau bouillante, très efficace, sûr et parfaitement adapté aux petites surfaces (terrasse, entrée du garage, allée pavée...).

N'attendez pas d'être envahi, épandez l'eau bouillante avec une casserole ou un arrosoir galvanisé.

Attention ! Aucun désherbant ne doit être utilisé à proximité des fossés, points d'eau et sur toutes surfaces imperméables (allées sablées, gravillons, pavés...). Aucun désherbant ne se dégrade rapidement sur une surface minérale et imperméable et tous sont entraînés vers les ruisseaux quand il pleut...

Fossé avec ou sans eau



→ Tout traitement à moins de 1 mètre des berges est interdit

L'article L 353-17 du Code Rural prévoit des peines pouvant aller jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.



Les Éditions Buissonnières

Les espaces naturels sont utiles à notre équilibre.

Natura 2000 : agir pour la nature

Le développement durable, c'est aussi la protection des espaces naturels et de la biodiversité. Mais en quoi est-ce durable de protéger les petites bêtes et les plantes ?

La préservation de la faune et de la flore ainsi que des espaces naturels est très importante pour la planète et pour l'humanité, pour plusieurs raisons :

Chaque espèce animale et végétale fait partie d'un tout, d'un ensemble vivant en harmonie. Cet ensemble contribue à créer les conditions de vie nécessaires à la survie des êtres vivants, y compris l'être humain.

De nombreuses plantes et animaux nous rendent de grands services : découverte de nouvelles substances pour les médicaments, épuration de l'air par les arbres, de l'eau par les zones humides, pollinisation de nombreuses plantes (arbres fruitiers, légumes, céréales...) par les insectes, compostage de nos déchets par les animaux, bactéries et champignons vivant dans le sol...

Les espaces naturels sont aussi indispensables à notre équilibre et à notre qualité de vie !



Ne pas couper les arbres morts, ils sont utiles à la vie.

Évitons donc de polluer et de détruire inutilement, car chacun de nos actes peut avoir des conséquences pour la nature et donc indirectement pour nous-mêmes.

Un arbre mort n'est pas inutile !

Aujourd'hui, les arbres morts sont trop souvent impitoyablement abattus, car considérés comme non rentables et inutiles. Pourtant, ils sont un élément important du cycle de la vie, car ils abritent de nombreux êtres vivants : champignons, insectes comme les larves de lucanes cerf-volant, oiseaux comme les mésanges, grandes consommatrices d'insectes et de chenilles, chouettes prédatrices de rongeurs, chauves-souris... Les supprimer, c'est faire disparaître toute une chaîne alimentaire, et participer au déclin de ces espèces. En préservant les arbres morts ou creux dans votre jardin, vous pourrez agir concrètement, et avoir la satisfaction de permettre à une multitude de créatures de vivre !

Le lucane cerf-volant

Tout le monde connaît cet insecte, un gros coléoptère aux mandibules ressemblant à des cornes. Le lucane cerf-volant se nourrit de bois et niche dans les cavités des vieux arbres et des troncs morts (châtaigniers et chênes en particulier). Il fait partie



Pénélope Roger

Lucane cerf-volant

DÉVELOPPEMENT DURABLE JE PEUX LE FAIRE !

du programme Natura 2000 car sa population est en forte régression en Europe, l'élimination des vieux arbres et du bois mort faisant disparaître à la fois son habitat et sa nourriture ●

★ Les sites Natura 2000 en Presqu'île

Natura 2000 est un programme européen ayant pour objectif de préserver les espaces naturels, la faune et la flore rares d'Europe.

La Communauté de Communes gère le site Natura 2000

« Presqu'île de Crozon », qui couvre la partie ouest de la Presqu'île. Deux autres sites Natura 2000 concernant la Presqu'île vont être prochainement mis en place : l'un sur le Menez-Hom et la forêt d'Argol, l'autre sur la rade de Brest.



DÉVELOPPEMENT DURABLE JE PEUX LE FAIRE !

Utile et facile : le compostage

Comment réduire encore le contenu de notre poubelle, après avoir trié nos emballages recyclables? Si l'on a un jardin, rien de plus facile : il suffit de composter nos déchets biodégradables, de cuisine ou de jardin. Une action de développement durable utile et facile à mettre en œuvre!

Les déchets organiques ou biodégradables représentent environ un tiers de notre poubelle d'ordures ménagères. Or, jeter ces déchets à la poubelle est un non-sens d'un point de vue écologique et économique! D'abord, parce que ces déchets sont lourds et pleins d'eau; leur transport et leur incinération demandent donc plus d'énergie, et coûtent cher à la collectivité. Ensuite, parce que l'on peut facilement le transformer en

compost. Cette matière riche très utile au jardin pour les fleurs, les massifs et les légumes permet de limiter l'usage d'engrais chimiques.

Le compostage a aussi des avantages bien concrets : notre poubelle est plus légère, émet moins d'odeurs, et doit être vidée moins souvent. Quant aux déchets verts, plus besoin de les apporter en déchèterie! ●



Au printemps, le compost peut être épandu au pied des arbres, arbustes, rosiers...

Composteurs à prix réduit

La Communauté de Communes propose des composteurs à prix réduit : 34 euros pour le composteur d'environ 600 litres, 27 euros pour celui d'environ 400 litres (ces coûts incluent une participation financière de plus de 50 % de la Communauté de Communes et de l'Ademe, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ●



★ Une haie plus « écolo »

Vous voulez planter une haie dans votre jardin? Réfléchissez d'abord à la hauteur finale que vous souhaitez pour cette barrière végétale, puis demandez conseil à votre jardinerie pour choisir des plants qui ne dépasseront pas cette hauteur. Cela vous évitera de la tailler trop souvent, ce qui signifie moins de travail, moins de déchets à gérer, et des économies d'énergie!



★ Les déchets À METTRE dans votre composteur



- Tontes de pelouse, tailles de haie, feuilles mortes, fleurs fanées
- Épluchures de légumes et de fruits, marc de café et filtre, sachets de thé, restes de repas (sauf viande), coquilles d'œufs, cendres de bois froides, essuie-tout, mouchoirs et serviettes en papier.

★ Les déchets À NE PAS METTRE dans votre composteur



- Déchets végétaux de diamètre supérieur à 2-3 cm, coupes de résineux, plantes malades, mauvaises herbes montées en graine, terre, gravier, sable, cailloux, gravats
- Pelures d'agrumes, os et arêtes, noyaux, coques de noix et noisettes, viande et poisson, coquilles d'huîtres et de moules, excréments d'animaux domestiques, poussières d'aspirateur, huile de friture, cigarette, produits chimiques.

★ Réunion d'information

Une réunion d'information sur le compostage individuel aura lieu mercredi 13 mai à 18h30 à la Maison du Temps Libre à Crozon. Venez nombreux! Renseignements : Service Déchets – 02 98 27 24 76



Astuce...

Semez les plantes qui protègent le jardin

Disposez dans le potager Capucines, Cosmos, Oeillet d'Inde, Soucis, Bourrache... Elles aident à la bonne croissance des légumes. Elles repoussent certains parasites du sol et attirent les auxiliaires, petites bêtes qui rendent service aux jardiniers.



DÉVELOPPEMENT DURABLE JE PEUX LE FAIRE!

DÉVELOPPEMENT DURABLE LA COMCOM LE FAIT!

Les Éditions Buissonnières

Page 100

Les actualités des déchets

Un GPS dans les camions de collecte

Depuis quelques mois, les camions de collecte sont équipés d'un GPS. Cet équipement est bien sûr une aide à la navigation, mais il permet aussi d'optimiser les circuits et d'économiser le carburant, et de signaler les anomalies rencontrées : dépôts sauvages, encombrants, points-tri sales... ces informations sont directement transmises par les chauffeurs au responsable du service déchets qui peut avertir les mairies concernées ou programmer les actions de nettoyage, selon qu'il s'agisse d'un domaine de compétence communale ou intercommunale. Un bac cassé à remplacer, ou un stationnement bloquant l'accès aux bacs sont signalés de la même façon.

L'objectif est d'améliorer la réactivité des services et de nettoyer plus vite les sites, tout en suivant l'évolution des comportements. En espérant que les actes d'incivisme, qui relèvent déjà d'une minorité, tendent à disparaître !



Un local pour la recyclerie

Après bientôt un an de fonctionnement, le bilan de la recyclerie installée à l'entrée de la déchèterie de Kerdanvez est très positif. Cette aire réservée au dépôt des déchets réutilisables permet aux personnes qui le souhaitent de récupérer des objets encore en bon état, tout en diminuant les tonnages de déchets incinérés ou enfouis.

Afin d'améliorer ce service, en particulier concernant le stockage des objets fragiles (livres, CDs...), la Communauté de Communes projette d'installer la recyclerie dans l'ancien local de l'entreprise de fabrication de planches de surf situé à côté de la déchèterie, et d'en confier la gestion à un organisme d'insertion. Les travaux d'aménagement feront la part belle aux énergies renouvelables, développement durable oblige !



DÉVELOPPEMENT
DURABLE
LA COMCOM
LE FAIT !

Label Qualitri pour la collecte des déchets

Fin 2008, le service de collecte des déchets a reçu le label Qualitri, remis par l'Ademe et Eco-Emballages pour une durée de 3 ans. Ce label récompense la qualité du service, qui est organisé de manière à satisfaire les usagers, maîtriser les coûts, réduire les impacts environnementaux et améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité du personnel.



À ne pas confondre !

Attention! Contrairement à une idée communément répandue, le logo Eco-Emballages constitué de deux flèches imbriquées, qui figure sur de nombreux emballages, ne signifie pas « recyclable ». Il indique simplement que leur fabricant contribue financièrement au recyclage sous forme d'une subvention à l'organisme Eco-Emballages, afin d'aider les collectivités à mettre en place le tri sélectif sur leur territoire.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Communauté de Communes au 02 98 27 24 76.



Collecte des jours fériés

Le service Déchets rappelle aux usagers que la collecte des déchets a lieu normalement les jours fériés, exceptés le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Attention, les déchèteries, quant à elles, sont fermées les jours fériés.



aux erreurs de tri !

Déchets de jardinage en plastique

Seuls les emballages plastiques en forme de bouteille ou de flacon se recyclent !

Jetez pots de fleurs en plastique, sacs de terreau... dans votre poubelle habituelle.



En bref...

Emplois saisonniers 2009

La Communauté de Communes propose plusieurs emplois saisonniers pour l'été 2009 :

- **Service déchets** : équipier de collecte, gardien de déchèterie
- **Piscine Nautil'Ys** : hôte(sse) d'accueil, maître nageur
- **Autres services** : distribution d'imprimés et communication auprès des habitants, animation touristique à la pointe des Espagnols, recensement des caravanes.

Si vous avez plus de 18 ans et êtes intéressé par l'un de ces emplois, transmettez rapidement (avant le 21 avril 2009) votre CV et une lettre de candidature à :
M. Le Président – Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon – Z.A. de Kerdanvez – 29160 Crozon, ou par mail à : contact@comcom-crozon.com



Création d'une pépinière d'entreprises

Créer son activité professionnelle en Presqu'île, pourquoi pas? Afin d'aider les porteurs de projet, une pépinière d'entreprises va être créée en avril dans les locaux de la Communauté de Communes, zone de Kerdanvez à Crozon. La pépinière a pour but d'accueillir les entreprises pour une période déterminée, afin de leur permettre de se développer et de s'insérer dans le tissu économique. La Communauté de Communes fournit les locaux, le matériel et certains services (fax, copieur, informatique, accès Internet, accueil téléphonique, gestion du courrier...)

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest assurera également une permanence hebdomadaire pour conseiller les personnes qui souhaitent créer leur entreprise.

Renseignements :

Hubert Le Brenn – 02 98 27 24 76



Pour une maison économe en énergie

Vous souhaitez construire ou rénover votre maison en améliorant son efficacité énergétique? À partir du mois d'avril 2009, vous pourrez bénéficier des conseils personnalisés et gratuits d'Ener'gence, l'Agence de maîtrise de l'énergie de Brest et sa région. Ener'gence tiendra une **permanence tous les 4^e mercredis du mois** en Presqu'île de Crozon.

Ener'gence réalisera aussi des animations sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables les **18 et 19 avril à la foire bio de l'école Diwan** et les **8 et 9 août à la Foire Bio du Bout du Monde à l'espace nautique de Lanvéoc**. Ces actions d'Ener'gence sont financées par la Communauté de Communes.

Renseignements : Tél. 02 98 27 24 76



Maison de Jean-Michel Zimmer (Parquet Bio) à Lanvéoc.

J.-F. Chauchard



Une convention avec les pompiers

Afin de faciliter l'entraînement des pompiers et améliorer la sécurité de tous dans les bâtiments communautaires, une convention a été signée entre la Communauté de Communes et les pompiers de Crozon et Camaret. Désormais, ceux-ci bénéficient d'un accès gratuit aux lignes de nage de la piscine Nautil'Ys pour leur entraînement sportif, et peuvent utiliser certaines installations comme les châteaux d'eau pour des exercices d'escalade.

La Communauté de Communes pourra leur demander des avis techniques sur les procédures de sécurité déjà en place, ou du matériel pour des exercices de mise en situation. Ils assureront également des sessions de formation du personnel sur la sécurité.



Découvrez Wiki Brest

Pour tout savoir sur le Pays de Brest, dont fait partie la Presqu'île de Crozon, rendez-vous sur www.wiki-brest.net. Ce site Internet, sur le modèle de l'encyclopédie Wikipédia, rassemble des éléments sur l'histoire de lieux, de personnes, de travail, sur la géographie, des tranches de vie, des cartes postales, des chansons... Chacun peut y apporter sa contribution sous forme d'anecdote, de travail de mémoire, d'initiative... On peut y trouver par exemple une page sur la « Route des Fortifications ».




WIKI BREST

Solution des mots croisés

- | | |
|--------------------|----------------------|
| A. Hostellerie | 1. Hôtel de la Mer |
| B. Octroyés - DS | 2. Océanic - Baie |
| C. Te - Sachet | 3. ST - Rabbia |
| D. Eanes - Au | 4. Triée - RFA - ST |
| E. LN - Euripide | 5. EO - Suet - To |
| F. Dir - EM - Atre | 6. Lys - RM - Neveu |
| G. Ecart - Adret | 7. Léa - AI - Ail |
| H. BF - Niées | 8. Escapade - PNB |
| I. Abbaye - SSE | 9. Huitres |
| J. Mai - Vap - EI | 10. Ide - Dressées |
| K. Einstein - Eu | 11. Est - eet - Elus |
| L. Ré - Toul Boss | |

Le Quiz Comcom : Gagnez des composteurs !

- Comment se débarrasser des mauvaises herbes sans utiliser un désherbant chimique ?
- Si ce logo  figure sur un emballage, cela veut-il dire qu'il est recyclable ? OUI NON
- Citez un insecte et un oiseau s'abritant dans les arbres morts.
- Citez une action que vous faites chez vous pour le développement durable.
- Quels déchets de cette liste ne faut-il pas mettre dans le composteur ?
 - Cendres de bois froides
 - Coquilles d'œufs
 - Restes de viande
 - Tailles de haie

Envoyez ou déposez votre coupon-réponse (ou sur papier libre) à la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon - ZA de Kerdanvez BP. 25 - 29 160 Crozon. Les 10 gagnants seront tirés au sort en mai 2009 et se verront remettre un composteur (grand ou petit au choix).

Les mots croisés

de Corentin Guénolé

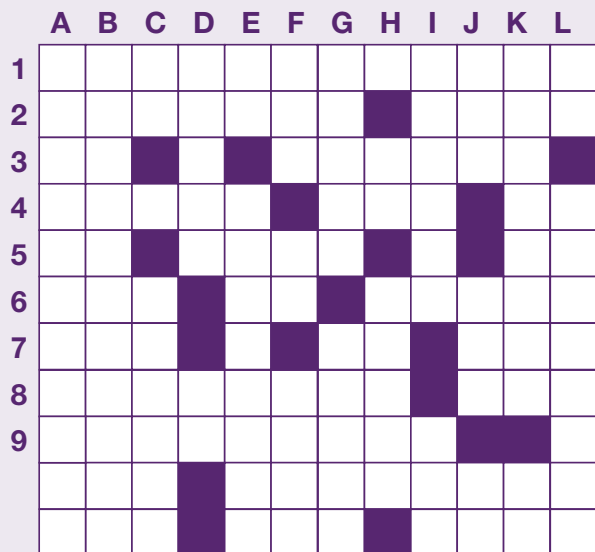
Horizontalement :

- À Morgat, il est grand et évoque la grande bleue
- On y mange en Presqu'île et on y évoque aussi l'océan / Ici, fermée par le cap de la Chèvre
- Sciences et techniques / Chef du consistoire israéliite
- Répartie suivant certains critères / Initiales d'une partie de l'Allemagne entre 1945 et 1989 / Saint
- Extrême-Orient / Vent de Sud-Est / Total mais seulement en partie
- Emblème de la royauté / Région militaire / Fait partie de la famille
- Prénom féminin / Paresseux / De la famille des Liliacées
- Action de se soustraire à des obligations mais aussi endroit de Telgruc où l'on se restaure / Produit national brut
- Rostellec dans notre assiette
- Poisson d'eau douce / Domptées comme un animal de cirque
- Ensemble des pays d'Europe appartenant au bloc socialiste entre 1945 et 1989 / Nécessaire au golf mais tout renversé / En religion : personnes prédestinées par Dieu au salut

Verticalement :

- Au Fret, elle est de la mer
- Accordés à titre de faveur / Initiales de la remplaçante de la traction avant
- Instrument de dessinateur / Conditionnement de certaines substances équivalente à une dose
- Général : prénom Antonio instigateur de la révolution des œilletons en 1974 / Ainsi démarre une voiture mais aussi un augure
- Prénom féminin très raccourci / Poète tragique grec, auteur d'Andromaque
- C'est le début de toute direction / État-major / Endroit de la cheminée où l'on fait le feu

La restauration en Presqu'île



- Petite agglomération distincte du centre-ville / Versant d'une vallée exposé au soleil
- Basse fréquence / Se dit de choses qui n'existent pas
- Attachée sans conteste au nom de Landevennec / Direction
- Son arbre était planté en l'honneur des filles à marier / Commence à vaporiser / Article arabe
- Physicien suisse auteur de la relativité générale en 1916 / A été blessé donc a été...
- Note / Encore un restaurant de la Presqu'île

La famille Steredenn désherbe sans polluer



**JE RESPECTE L'ENVIRONNEMENT...
JE LAISSE CE LIEU
PROPRE**



**JE METS LE VERRRE
DANS LE CONTENEUR**